



MOUVEMENT DE MUTATION COMPLÉMENTAIRE DU 1^{ER} MARS 2014

Déclaration liminaire

Incendie du centre des Finances Publiques de Morlaix, de la Trésorerie de Questembert et du CFP d'Albertville, dépôts de fumier devant l'hôtel des finances de Balma comme devant la trésorerie d'Auterive... Jusqu'à quand va-t-on accepter que les agents des finances Publiques soient la cible de telles attaques ?

La CGT Finances Publiques condamne l'ensemble des ces actes inadmissibles !

Elle réitère sa demande à la Direction Générale pour que toutes les mesures soient prises pour protéger l'ensemble des personnels dans le cadre de leurs missions de service public !

Ces actes ne peuvent malheureusement aller qu'en s'aggravant, compte-tenu des politiques gouvernementales actuellement menées !

La politique d'austérité déployée par Hollande et Valls, sous l'égide du pacte de responsabilité, repose sur un leurre : en échange de somptueux cadeaux financiers, le patronat s'engagerait à créer des emplois ! Cette supercherie est d'ores et déjà démasquée puisqu'il est avéré que cet argent public déversé une nouvelle fois aux pieds du MEDEF ne sert d'aucune manière à l'investissement, mais quasi exclusivement à augmenter les dividendes versés aux actionnaires. Personne ne s'en étonnera et sûrement pas les instigateurs de cette politique.

- ▶ A-t-on vu une seule fois dans l'histoire affairistes, actionnaires et grands patrons faire de l'argent public autre chose qu'un moyen d'augmenter leurs fortunes et leurs privilèges au détriment de l'intérêt général ?
- ▶ Les a-t-on vu de leur plein gré assumer leurs responsabilités sociales, eux qui ne rêvent que de baisser le coût du travail et mettre en pièces tous les acquis sociaux ?
- ▶ Et a-t-on fait une seule fois le bilan concret de ce gigantesque gaspillage ?

Les désirs patronaux sont devenus des ordres pour un pouvoir dont les dernières décisions attaquent frontalement la politique familiale, élément essentiel de notre système de protection sociale. Leur prochaine cible est déjà connue : les sans emplois désormais accusés de ne plus vouloir trouver de travail ...

Cette politique désastreuse pour le plus grand nombre s'accompagne d'une pression idéologique de tous les instants de la part de médias focalisés à nous expliquer qu'il n'y a pas d'autre choix possible.

Ne nous le cachons pas, ces campagnes politiques, les promesses trahies, les attaques répétées contre les droits sociaux produisent leurs effets : fatalisme, destruction des collectifs de travail, progression de l'extrême droite...

Quant à l'individualisme prôné par les idéologues libéraux, il est censé façonner des supposés «gagneurs» et laisse à penser qu'on pourra toujours s'en sortir tout seul y compris contre son collègue ou son voisin de palier. L'expérience montre que c'est une voie sans issue.

Cette situation engendre des colères légitimes et grandissantes qui trouveront des perspectives.

A la DGFIP, tout ne va toujours pas pour le mieux dans le meilleur des mondes !

Tout ce que la DGFIP fait subir à ses personnels et au Service Public relève des mêmes logiques à l'œuvre : recul des missions, suppressions d'emplois, restructurations, réduction des horaires d'ouverture au public, restrictions de crédit, blocage du point d'indice, attaques contre le statut des fonctionnaires, refus de reconnaissance des qualifications, remise en cause des règles de gestion ...

CGT FINANCES PUBLIQUES



Montreuil, le 21/10/2014

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

La première conséquence des conditions de plus en plus dégradées de l'exercice des missions est un mal-être professionnel de plus en plus important, avec à la clé l'augmentation de toutes les pathologies qui en découlent.

Le tableau de veille sociale le démontre : écrêtement de milliers d'heures, forte augmentation des comptes épargne temps, conflits entre collègues et/ou la hiérarchie, conflits avec les contribuables...

Tout cela entraîne des pathologies allant de la crise de nerfs, stress, fatigue chronique, burn out et conduisent parfois à des actes désespérés.

Les sections syndicales sont de plus en plus souvent sollicitées par des agents en très grande souffrance.

Il est clair que ce ne sont pas les politiques actuelles menées à la DGFIP qui vont changer la donne !

Les Réunions Techniques d'Approfondissement (RTA) s'enchaînent pour gérer la pénurie d'emplois : réorganisation des SIE, diagnostic réseau ...

Le Direction Générale a annoncé dès le 9 septembre en Comité Technique de Réseau (CTR) : « il faudra faire qu'avec les moyens disponibles, nous ayons les meilleurs résultats : notre devoir est peut-être de discuter de certaines évolutions sur la manière d'exercer les missions »

Mais quand allons-nous enfin discuter de nos missions de service public ?

Un exemple, dans les SIE, les collègues sont exaspérés par la priorité donnée au paiement du CICE aux entreprises, sans qu'aucun contrôle ne soit effectué, et ce au détriment de leurs autres missions.

Quel sera le prochain cadeau fiscal prioritaire accordé au patronat ?

De plus, lors des réunions régionales destinées à informer les cadres A+, la DGFIP a confirmé son intention d'engager une vaste opération de démaillage territorial, particulièrement néfaste en terme d'aménagement du territoire. Le guichet fiscal vole en éclat. L'objectif de la DGFIP se résume à encore moins de service public lorsqu'elle limite au maximum l'accueil physique des usagers.

C'est particulièrement le cas avec la mise en place, soit disant expérimentale, des centres de contact censés diminuer l'accueil physique des postes locaux (SIP, trésoreries impôts et mixtes). Après la mise en place en août 2014 d'un premier centre à Rouen, la DGFIP a décidé la création d'un second centre à Chartres. Il gèrera les appels téléphoniques et les courriels relatifs à l'impôt pour les départements de l'Eure et Loir ... et de la Seine St Denis !

Quoiqu'en dise notre directeur il s'agit bien là d'une généralisation de l'accueil à distance. Est-ce la solution pour maîtriser l'accueil physique ? Pour la CGT, la réponse est claire : NON.

Nous ne sommes pas opposés à l'idée d'alléger les tâches d'accueil dans les SIP et les trésoreries mais à condition de garder les emplois dans ces services pour les consacrer à l'amélioration de l'accueil physique qui explose. Or, ce n'est pas le choix de la direction générale qui va pouvoir ainsi transférer des missions dans les

Centres Impôts Services (CIS) et annoncer les restructurations des SIP à grande échelle.

En réalité, les discours des énarques parisiens sur l'utilisation des Smartphone et d'internet ignorent délibérément des zones du territoire où les usagers ont pourtant grand besoin d'un vrai service public. C'est bien dans l'air du temps : pas de droits et de services publics pour les « sans-dent » ou les analphabètes !

La DGFIP continue donc de brader le service public et le service offert aux collectivités locales.

2015 ne dérogera pas à la règle avec plus de 2 000 suppressions d'emplois prévues et toutes les lignes budgétaires des missions impactées à la baisse !

Sur les règles de gestion, les reculs sont encore une fois légions : appel de candidature sauvage pour des services de contrôle, mise en place de «RAN dérogatoires»... Nous y reviendrons en abordant l'ordre du jour de cette CAP.

Justement, concernant ce premier mouvement complémentaire, force est de constater que la situation est toujours aussi catastrophique !

2 348 demandes de mutation ont été examinées pour ce mouvement complémentaire, 1 543 en FF et 805 en GP ! Seules 214 sont satisfaites (129 en FF et 85 en GP), soit un taux global de satisfaction de 9,11% (8,36 % en FF et 10,55 % en GP). La DG elle affiche un taux global pour les deux mouvements (général et complémentaire) de 60,7 % (56,3% pour la FF et 66,6% pour la GP). Quant on sait que même si on obtient le dernier vœu de sa demande de mutation l'agent est déclaré « satisfait », on mesure l'ampleur des dégâts !

S'il y avait déjà 1 543 postes vacants au 1^{er} septembre, la pénurie s'établira au 1^{er} mars 2015 à 1 975 postes vacants, sans compter les temps partiels non pris en compte dans ces vacances.

Dans la filière Gestion Publique, 1 170 postes sont vacants, 721 en province et 449 en Ile de France.

Dans la filière Fiscale, 805 postes sont vacants, 573 en province et 232 en Ile de France.

Ainsi, toutes filières confondues et au total :

- ▶ **95 directions** enregistrent une vacance d'emplois B supérieure à 5 agents ;
- ▶ **60 directions** enregistrent une vacance d'emplois B supérieure à 10 agents ;
- ▶ **39 directions** enregistrent une vacance d'emplois B supérieure à 15 agents ;
- ▶ **26 directions** enregistrent une vacance d'emplois B supérieure à 20 agents.

C'est catastrophique ! Si la CGT exige depuis des années un recrutement a minima à hauteur des vacances, force est de constater que la Direction Générale ne veut rien entendre et continue, avec cette politique de l'emploi désastreuse, à détériorer les conditions de travail dans les services.

Pour pallier ces vacances, la Direction Générale propose de mettre en place pour les mouvements de 2015, des «RAN dérogatoires» lorsque les vacances d'emplois dépassent localement 40% de l'effectif. Non seulement ce système est totalement inacceptable mais en plus il ne résoudra rien la situation de l'emploi. La CGT dénonce cette nouvelle entorse à la règle de l'ancienneté !

Malgré ces 1 975 postes vacants, des centaines de mutations possibles ne sont pas offertes aux agents, avec toutes les conséquences sociales liées à leur situation personnelle.

La CGT exige donc une nouvelle fois que le recrutement de 2015 vienne combler l'ENSEMBLE des emplois vacants ! La Direction Générale ne peut se contenter de faire des recrutements en 2015 au vu des seuls départs en retraite prévus pour l'année sans prendre en compte le déficit accumulé ces dernières années.

Comme les années précédentes, la CGT dénonce à nouveau le système d'affectation des EDRA dérogatoires. Pour autant, la CGT ne cautionne pas le nouveau dispositif prévu pour l'affectation des EDR (échelon départemental de renfort) qui introduit le principe de poste à profil dans les directions locales. Là encore, c'est une atteinte à la règle de l'ancienneté et au principe d'affectation nationale !

Comme pour tous les autres mouvements, nous dénonçons encore une fois le cas des contrôleurs qui rentrent en liste normale sur leur vœu de rapprochement. Cette situation les empêche d'avoir un rapprochement interne sur leur résidence. Nous évoquerons donc la situation de certains de ces collègues.

Nous sommes surpris également, de voir une demande tardive, déjà refusée au mouvement général, de nouveau refusée au mouvement complémentaire ! Quelles explications pouvez-vous nous donner sur ce sujet ?

Vous l'avez compris, la CGT Finances Publiques ne peut se satisfaire de ce projet. Elle exige :

- ▶ L'arrêt des suppressions d'emplois ;
- ▶ Un recrutement massif par concours pour pourvoir l'ensemble des vacances d'emplois ;
- ▶ L'appel de l'ensemble des listes complémentaires pour septembre 2015 ;
- ▶ Que toute vacance soit pourvue dès lors que le poste est demandé par un agent.

Avant d'en terminer, la CGT souhaite revenir, une fois de plus, sur les moyens mis à la disposition des élus nationaux.

En matière de remboursement de frais de déplacement et d'hébergement, les engagements pris par la direction générale en début de mandat devaient conduire à une harmonisation par le haut des pratiques. Or, ce n'est pas toujours le cas aujourd'hui pour plusieurs élus ou experts.

Pour la CGT, c'est inadmissible et nous exigeons de la Direction Générale une intervention rapide pour que cessent les agissements de certaines directions locales dont le seul but est de réduire les droits des représentants des personnels.

Enfin, en ce qui concerne la préparation de cette CAPN, nous ne pouvons que déplorer la mise à disposition en début de consultation, de fichiers erronés. Puis, en fin de semaine, nous avons appris qu'il n'y aurait pas de photocopieuse mise à notre disposition pour la fin de la consultation ... alors qu'il y en avait ! Tout cela nous a fait perdre un temps précieux pour la préparation de cette CAPN et nous souhaitons que de tels événements ne se reproduisent plus.



Le 4 décembre 2014 **Votez CGT**